



Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français - comité Nord

Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2016 à Paris

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Appel des délégués et distribution des bulletins de vote
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2015 à Tergnier
4. Rapport moral de l'exercice 2015
5. Trésorerie :
 - a. rapport financier 2015,
 - b. rapport des commissaires aux comptes,
 - c. budget prévisionnel 2017,
 - d. désignation des vérificateurs aux comptes.
6. Communication
7. Rapports d'activités
 - a. Commissions spécialisées
 - b. Rapports annuels des associations
8. Questions diverses posées par les associations
9. Fixation du lieu de l'assemblée générale 2017
10. Élection des membres du comité UAICF Nord
11. Allocutions des personnalités
12. Remise des médailles et diplômes

Associations

Étaient présentes

CER Paris Nord

Club de l'amitié des cheminots de Creil-Nogent, Association artistique des chemins de fer français, Cercle de loisirs éducatifs de Chambly, Ciné-photo-club de Paris-Nord, Association culturelle DOM-TOM de Chambly et environs, Association des cheminots créoles de Paris-Nord, Harmonie de Chambly Moulin-Neuf, Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord, Cercle culturel des cheminots du Nord, Amis de l'Oise et du chemin de fer, École de Musique SNCF Georges Fornet, Club Microfer de Paris-Nord, Club ferroviaire de Creil et environs.

CER Amiens

Cercle artistique des cheminots Saint-Quentinois, Club de bridge des cheminots d'Amiens, Association des modélistes d'Amiens-Longueau, Avenir musical des cheminots de Longueau, ARPDO & Rotonde 80, Audio-vidéo spectacles cheminots, Microfer Amiens, Association Ternoise de modélisme ferroviaire, Art et Déco d'Amiens, Microfer Tergnier Informatique et Photo, Les Magiciens d'Abord.

CER Nord-Pas-de-Calais

Société des arts graphiques d'Hellemmes, Art Déco Cheminots d'Avion, Microfer UAICF Lille, Renaissance artistique de Lille Délivrance, Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai, École de danses Coppelia d'Hellemmes, Groupement artistique des cheminots Calaisiens, Union Musicale des Cheminots de l'Artois, Photo-club cheminot de Lambres et Douai, Littoral Photo Vlaandrail, Arts et savoirs de femmes.

Étaient représentées par pouvoir

Échanges d'idées travaux et fantaisies, Centre d'études artistiques Somainois.

Étaient excusées

Tarot-club cheminot de Longueau, Motiv'Danse de Tergnier, Photo-club des cheminots d'Amiens Longueau.

Était absente

Cercle Chorégraphique des cheminots de Lens.

Conseil d'administration

Étaient présents

Pierre Hanar	Président
Michel Guinan	Vice-président
Jean-Jacques Gondo	Vice-président
Georges Wallerand	Secrétaire
Pascal Chabot	Secrétaire adjoint
Yvon Leleu	Trésorier
Michèle Karafa	Administratrice
Gérard de Beukelaer	Administrateur
Lucien Charloton	Administrateur
Jean Noël Maternowski	Administrateur
Hervé Darras	Administrateur
Pierre Miguel	Administrateur
Claudy Muzeaux	Vérificateur aux comptes

Étaient excusés

Philippe Lecoq	Trésorier adjoint
Patrick Mandron	Administrateur
Daniel Leclerc	Vérificateur aux comptes
Alexandre Kikos	CER SNCF Mobilités de Nord-Pas-de-Calais

Étaient absents

CER SNCF Mobilités de Paris-Nord
CER SNCF Mobilités de Picardie

Étaient invités

Pierre Beding	La voie du son
Ghislain Heinen	Président général de l'UAICF

Secrétariat

Saliha Mahjoub

Commissions techniques régionales

Arlette Galhaut	Commission technique régionale de photographie
-----------------	------------------------------------------------

1) Ouverture de l'assemblée générale

M. Hanar, Président du comité Nord, ouvre la séance à 9 h 50. Il souhaite la bienvenue aux délégués des associations qu'il remercie de leur présence et il observe avec satisfaction que le quorum est largement respecté. Il s'exprime ensuite en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Avec vous, responsables associatifs du comité nord, qui avez bien voulu répondre favorablement à notre convocation statutaire annuelle, nous allons évaluer, dresser, exposer le bilan de l'année écoulée, le soumettre à votre approbation et, bien entendu, envisager l'avenir.

Sans aller plus avant, il est une obligation morale et particulière, celle d'avoir une pensée émue envers toutes celles et ceux disparus au cours de l'année 2015. A cet égard, je vous demande de bien vouloir vous lever afin d'observer un moment de recueillement. MERCI.

Tout au long de cette réunion, rapports, exposés, prises de parole seront écoutés avec attention, j'en suis persuadé. Ils devraient permettre d'avoir une bonne vision d'ensemble non seulement à propos de notre fonctionnement mais également celui de nos différentes disciplines artistiques.

Comme à l'accoutumée les rencontres régionales, nationales 2015 se sont succédé dans les meilleures conditions possibles. Que tous : organisateurs, animateurs, participants soient ici remerciés. Et l'avenir me direz-vous ? 2016 a vu et verra deux réformes importantes.

La première, ferroviaire, est déjà appliquée. En effet depuis le 1^{er} janvier un accord est intervenu sur la gestion mutualisée des activités sociales et culturelles.

Cela veut dire que le Comité central du groupe public ferroviaire (CCGPF) ex CCE s'engage à verser au siège de l'UAICF sa subvention de fonctionnement comme auparavant.

Un engagement définitif ? Nous le souhaitons tous.

Puissent les élus de nouveaux CE se souvenir de nous et nous soutenir afin que les responsables que nous sommes continuons à transmettre un ensemble de connaissances artistiques et culturelles qui enrichissent l'esprit et contribuent à la formation de notre personnalité.

La seconde, celle de nos statuts : union, comités, associations.

Cette réforme devrait trouver son aboutissement lors de la prochaine A.G. de l'union courant mai. Depuis plusieurs mois maintenant, une commission les examine et travaille.

L'évolution est nécessaire si l'on souhaite continuer à dynamiser notre mouvement.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale participative, dynamique, innovante.

Pour conclure, cette citation de Paul Klein dit « Le Lorrain », peintre contemporain luministe et enlumineur de livres : « Hier, c'est fini ! Seul compte demain. »

2) Appel des associations et distribution des bulletins de vote

M. Hanar procède à l'appel des associations présentes et représentées. Sur les 42 associations que regroupe le comité Nord :

- 36 sont présentes,
- 2 sont représentées,
- 3 sont excusées,
- 1 est absente (Cercle chorégraphique des cheminots de Lens).

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2015 à Tergnier

Aucune remarque n'étant formulée en séance, le procès-verbal est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité.

4) Rapport moral 2015

M. Wallerand, secrétaire du comité, procède à la lecture du rapport moral :

« L'année 2015 a été celle des grandes incertitudes pour l'avenir de la SNCF et, par voie de conséquence, pour celui du mouvement associatif cheminot. La configuration des comités d'établissement a changé mais, heureusement, le niveau de la dotation versée par l'entreprise au profit de ses activités sociales est resté inchangé, à savoir, 1,72 % de la masse salariale des cheminots actifs.

Par contre, il nous faut continuer à porter très haut les couleurs de l'UAICF, continuer à justifier les aides financières et matérielles qui nous sont attribuées par un renforcement de nos effectifs cheminots. De ce point de vue, notre comité n'a pas démerité et il reste toujours très actif.

• Les effectifs

Le nombre total de nos adhérents est passé de 3088 en 2014 à 3126, en 2015, soit une augmentation de 38 unités. Cette hausse est due en majorité à l'arrivée dans nos rangs de nouveaux adhérents extérieurs. Les effectifs cheminots, pris dans leur ensemble, restent stables puisque le départ de 20 adhérents, actifs et retraités confondus, a été compensé par l'arrivée de 26 ayants-droit. En gros, peu de changement dans ce domaine.

Par contre, il reste que la proportion cheminots-extérieurs n'est pas satisfaisante et nous devons nous efforcer d'en inverser la tendance. Un gros travail de communication en perspective à tous les niveaux de notre fonctionnement mais il faut dire aussi que la baisse continue des effectifs de l'entreprise ne nous facilite pas la tâche.

Le nombre d'associations reste au même niveau et notre comité en compte toujours 42.

• Les manifestations

Le nombre de manifestations se maintient globalement et il est difficile d'en faire le bilan exact et d'en tirer les enseignements année par année. En fait, ce qui compte, c'est la volonté pour les associations de sortir de

leurs ateliers, de leurs salles de répétitions... pour, entre autres et surtout, montrer leur savoir-faire au public. Pour l'UAICF, c'est le moyen le plus sûr de démontrer que la culture n'est pas le monopole d'une élite mais que tout un chacun peut se l'approprier et en partager les valeurs au sein du mouvement associatif.

- **Les relations UAICF - Comités d'établissement**

Dernier élément, nos rapports aux comités d'établissement. Ils sont déterminants sur notre capacité à développer nos activités et l'investissement commun et actif de ces deux structures est indispensable au renforcement de l'éducation populaire via l'entreprise.

Dans ces rapports, il ne s'agit pas d'opposer droits et devoirs des uns ou des autres mais de mettre bout à bout les bonnes volontés et les fédérer autour de projets communs. Il nous reste de gros progrès à faire dans ce sens mais, écrivait Aragon : « Rien n'est jamais acquis à l'homme... »

Le rapport moral, soumis au vote de l'assemblée, est adopté à l'unanimité.

5) Trésorerie

a) Rapport financier 2015

M. Leleu, trésorier du comité, présente le compte de gestion arrêté au 31 décembre 2015 dont voici les grandes lignes :

- **Charges :**

▪ Subventions aux associations	40 136,01 €
▪ Manifestations, concours, stages ...	28 174,53 €
▪ AG, CA, Bureau ...	3 952,12 €
▪ Administration, dépenses générales	7 780,51 €
▪ Cotisations des adhérents	3 088,00 €
▪ TOTAL DES CHARGES	83 131,17 €

M. Leleu indique qu'il y a une erreur dans le détail du poste « 6260 – poste et télécommunications » alors que le total présenté dans le compte de gestion est correct. Il le rectifie comme suit :

▪ 6260-15 : frais postaux	236,13 €
▪ 6260-16 : téléphone	860,52 €
▪ 6260 : poste et télécommunications	1 096.65 €

- **Produits :**

▪ Subventions	60 835,00 €
▪ Manifestations, concours, stages ...	17 417,21 €
▪ AG, CA, Bureau ...	742,00 €
▪ Revenus des placements	163,39 €
▪ Cotisations des adhérents	3 241,00 €
▪ TOTAL DES PRODUITS	82 398,60 €

Cette année, le comité nord présente un solde négatif de 732,57 €. M. Leleu rappelle que pour l'exercice 2014, le déficit était de 2 446,45 €.

Madame Bayard demande s'il est possible l'année prochaine de joindre un rapport financier aux bilans financiers, ce qui permettrait aux trésoriers d'expliquer la politique du comité en la matière. M. Leleu est d'accord sur le principe et il travaillera en ce sens avec M. Lecoq pour présenter ce rapport à l'assemblée générale 2017 du comité.

Madame Lapeyre constate que la location du photocopieur coûte cher au comité, soit 2402,43 € par an. Elle demande s'il n'est pas possible de faire des économies au niveau de ce poste, en faisant l'acquisition de ce matériel par exemple. M. Leleu précise que le contrat arrive à échéance en 2018 et que le nécessaire sera fait pour sa résiliation en s'y prenant suffisamment tôt pour respecter les délais et éviter tout frais supplémentaire au comité.

Ensuite, Madame Barrilliot s'interroge sur le poste « 6230 – publicité, réceptions, médailles, ... » dont le montant s'élève à 600,65 €. Elle demande combien coûtent les médailles au comité. M. Leleu indique qu'il s'agit de l'intitulé de ce poste, même s'il n'y a pas d'achat de médailles. D'ailleurs le comité Nord n'en a pas commandé depuis plusieurs années. Voici le détail de ce poste :

▪ Publicité	
• achat clés USB UAICF	313,00 €
• tirages à l'Union	187,12 €
▪ Réceptions	100,53 €
▪ 6230 : Publicité, réception, médailles, ...	600,65 €

b) Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Hanar invite M. Muzeaux, vérificateur aux comptes, à présenter son rapport à l'assemblée générale, document qui fait l'objet de l'annexe 1.

En conclusion, M. Hanar soumet le rapport financier et celui des vérificateurs aux comptes au vote de l'assemblée générale qui les approuve à l'unanimité.

c) Budgets prévisionnels 2017

Compte tenu du changement de délai pour l'envoi des budgets prévisionnels, le document présenté a été légèrement modifié mais il n'y a pas de grands changements :

▪ budget du concours régional de cinéma-vidéo	600 €
▪ annulation exposition de modélisme à Amiens	800 €

d) Désignation des vérificateurs aux comptes

Sur invitation de M. Hanar, il est procédé à la désignation des vérificateurs aux comptes pour l'année 2016. En l'absence d'autres candidatures, MM Leclerc et Muzeaux sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité des participants.

6) Rapport de communication

M. Wallerand, chargé de la communication, procède à la lecture de son rapport :

« A l'UAICF, la communication se porte bien pourvu qu'on la soigne... Je pense que ce constat s'applique à l'ensemble des activités à but non lucratif qui ne disposent que de bénévoles pour se faire connaître. Et encore, l'UAICF n'est pas à plaindre dès lors qu'elle dispose au siège et dans les comités d'un personnel salarié compétent et toujours disposé à apporter sa contribution active et pertinente dans ce domaine.

Au comité Nord, nous restons toujours preneurs d'articles en provenance des associations ; ils nous sont indispensables à la rédaction des 12 pages qui composent chaque édition trimestrielle des Echos du Nord. Pour améliorer cette remontée d'informations, sans doute faudrait-il structurer concrètement ce secteur d'activités sur la base des trois niveaux de notre fonctionnement : association locale, délégué régional, comité.

Déjà, je pense que l'assemblée générale du 2 avril pourrait réfléchir à la proposition suivante. Il s'agirait de désigner officiellement plusieurs responsables parmi les administrateurs élus et membres de droit, lesquels seraient chargés de couvrir chacune des trois régions qui composent le comité. Ce système serait ensuite élargi aux administrateurs élus et membres de droit des associations locales. Et pourquoi ne pas créer un poste de responsable de communication au sein du bureau de chaque association comme c'est le cas au comité Nord ? C'est du travail pour qui s'engage dans cette voie mais les enjeux en valent la peine.

La gestion de notre site est assurée toujours avec le même savoir-faire, la même rigueur par notre ami Jean-Jacques Gondo qui met un point d'honneur à l'actualiser au jour le jour. A cela s'ajoutent les informations brèves que le comité adresse ponctuellement aux associations - toujours par Internet - quand le nécessite l'actualité. Il s'agit d'une simple feuille appelée Trait d'union régional (TUR), un outil de communication dont la création date de plusieurs années déjà.

Enfin, dernier point, la communication de proximité (voir le n° 38 des Echos du Nord). Elle existe sans doute dans les associations mais elle est fort peu connue. Le comité est tout disposé à en publier des extraits, ne serait-ce que pour donner envie aux rédacteurs éventuels de prendre la plume. Jusqu'à présent, seules l'Association artistique des cheminots de Paris Nord (AACFF) et la Société des arts graphiques d'Hellemmes, section vidéo (SAG), nous ont communiqué les deux premiers numéros de leur publication trimestrielle.

Aujourd'hui plus que jamais, la communication prend une importance considérable dans tous les domaines de la vie publique. Les médias en font leurs choux gras... mais pas nous, au contraire. Plus un comité s'investit dans la communication et plus il est pénalisé sur le plan financier puisqu'aucune subvention spécifique n'est prévue pour ce poste, idem pour les associations. Alors, une nouvelle fois je m'adresse à nos organismes de tutelle pour protester contre cette injustice.

De l'argent, il y en a et il est grand temps de revoir cette politique de blocage de nos subventions par le CCE, aujourd'hui devenu CCGPF. Elle dure depuis 1986 et à force, elle risque de décourager les meilleures volontés. »

Il complète son propos par quelques chiffres. En 1985, la commission Pirot avait évalué à 21 807 K€ le coût des activités sociales de l'entreprise à caractère national. Cette somme a été attribuée au CCE via les CE, à partir du 1^{er} janvier 1986, date du transfert de ces activités. En 2012, cette somme se montait à 33 036 K€, soit une augmentation de 12 829 K€ (Vu de rail n°88 août 2013) Prises dans le détail, l'on constate que les sommes affectées à certains postes ont évolué différemment, à savoir :

ACTIVITÉS	1986	2012	VARIATIONS
Activités vacances	11 723 000 €	17 159 000 €	+ 5 436 000 €
Administration du CCE	4 146 000 €	8 268 000 €	+ 4 122 000 €
Service du livre	6 524 000 €	3 111 000 €	- 3 413 000 €
Sociétés d'agents	3 826 000 €	2 921 000 €	- 905 000 €

Pour conclure son intervention, M. Wallerand rappelle qu'à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union en 2013 il avait demandé une augmentation bien légitime de la subvention de fonctionnement de l'UAICF. Il s'était heurté au refus de la secrétaire du CCE, Mme Simon. Il trouve anormal qu'après les événements dramatique qui ont l'an dernier secoué notre pays, l'éducation populaire en entreprise ne soit mieux considérée par ceux qui en charge de l'impulser, à savoir, les élus des CE et du CCE.

Il ajoute qu'à l'ordre du jour de la réunion de la commission des finances du 26 novembre 2015, figurait le point suivant : « répartir différemment la subvention pour favoriser la communication ». N'ayant pas eu connaissance du compte rendu de cette réunion, il n'a pu savoir quelles étaient les propositions des participants à ce sujet.

Un débat s'engage à l'issue de cette intervention. Des propositions sont formulées par plusieurs intervenants visant à améliorer encore ce secteur important de notre activité. M. Wallerand rappelle que des délégués régionaux sont prévus au sein des comités de l'UAICF. Ils doivent être choisis parmi les membres élus des associations à raison d'un délégué par région SNCF. Avant le transfert, ce responsable était chargé des relations entre les associations situées sur son territoire d'intervention et le directeur de région. Aujourd'hui, c'est le secrétaire du CE qui est devenu son interlocuteur. La coordination des actions à mener par ces délégués et leur suivi pourraient être assurés par un membre du bureau du comité.

Le conseil d'administration se chargera de ces désignations en s'efforçant de choisir des cheminots en activité, sachant que l'accès des retraités aux différents services de l'entreprise devient de plus en plus difficile, sinon impossible.

Par ailleurs, M. Hanar s'étonne du manque de réactivité des associations à l'égard de la politique de communication menée par le comité. Il souhaiterait recevoir de leur part des avis, des critiques, des propositions... qui permettraient, par exemple, d'améliorer le contenu ou la présentation des Echos du Nord et autres publications.

Intervient ensuite M. Gondo, chargé d'impulser et de coordonner la communication numérique au niveau du comité. Il résume son enquête sur la mise à jour des sites internet des associations qu'il a présentée dans le dossier de travail (annexe 2). Il rappelle qu'il est important que chaque association puisse assurer une permanence après 17 h, ce qui permettrait aux cheminots actifs de pratiquer leurs activités après le travail.

M. Monet indique que les associations logées dans les locaux du CER d'Amiens rencontrent ce problème d'accès à leurs locaux après la fermeture des bureaux. Pour entrer dans le bâtiment en dehors des heures ouvrées, il est nécessaire d'utiliser un code dont elles n'ont pas connaissance.

M. Delrue demande pourquoi ne pas constituer une commission de communication. M. Wallerand indique que cette commission a été constituée en octobre 2015. En principe, chaque région est représentée par un responsable dont il reste néanmoins à préciser le rôle.

M. Gondo rappelle également qu'il est important d'inclure le logo de l'UAICF et le flashcode sur les outils de communication papier. Si besoin, les associations peuvent en faire la demande auprès du secrétariat du comité.

7) Rapports d'activités

a) Commissions spécialisées

Les rédacteurs de ces rapports peuvent, s'ils le souhaitent, ajouter en séance des éléments complémentaires à leurs rapports :

- **Bridge**

M. Charlet indique que le club de Bridge devrait déménager au stade Léon Pille, ce qui féliciterait la venue des adhérents pour pratiquer cette activité. Par contre, il a récemment appris qu'un organisme extérieur à la SNCF souhaitait louer le stade à l'année et que ce projet devrait se concrétiser dans un futur très proche. Si cela se faisait, il est à craindre que les associations cheminotes ne puissent plus y pratiquer leurs activités.. Il propose que soit adressée au CER, par lettre recommandée, une demande d'audience à ce sujet,

M. Hanar fait remarquer que ce genre de problème est récurrent à Amiens. Il fait savoir que M. Eddie Jullien, représentant du CER SNCF de Picardie au conseil d'administration du comité Nord a démissionné de son poste de membre de droit en raison d'un total désaccord avec la politique patrimoniale de ses mandants. Il ajoute que si le CER d'Amiens n'a pas la volonté de conserver l'intégralité des installations sociales transférées, les associations cheminotes disparaîtront de ce site. Une rencontre doit être organisée au plus vite entre les associations, le comité et les élus du CER afin de trouver une solution. Le problème, c'est l'absence systématique de réponses à nos courriers.

Pour M. Heinen, le souci avec le CER de Picardie c'est le comportement du directeur technique qui se croit autorisé à gérer le CER au même titre que les élus. Il annonce qu'il adressera un courrier en recommandé à M. Denis Val, secrétaire de ce CER, pour lui demander de recevoir rapidement une délégation de l'UAICF à ce sujet. Sans réponse de sa part, il suggère que lui-même et les associations se rendent en masse au CER. C'est une méthode utilisée par les syndicats des cheminots à l'égard de leurs directions quand ils n'ont plus que cette solution pour se faire entendre.

- **Chorégraphie**

Différents responsables de la discipline interviennent ensuite pour ajouter quelques commentaires. D'abord, il faut noter que les effectifs de la danse comprennent 251 cheminots et ayants-droit au total, soit un nombre supérieur à celui de toutes les autres disciplines représentées sur le comité.

S'agissant d'une activité de groupe, la réduction drastique des effectifs cheminots a progressivement obligé les responsables à compenser ces pertes par le recrutement d'éléments extérieurs. Cette politique est indispensable au maintien de ballets cohérents qui exigent la participation d'un minimum de participants(tes).

Par contre, l'augmentation à hauteur de 50% de la cotisation des adhérents à l'UAICF versée à l'Union à compter de 2016 s'applique à tous, y compris aux extérieurs. Ces derniers continuent à ne rien toucher de l'Union en retour puisqu'ils ne sont pas repris dans le calcul des subventions de fonctionnement. Enfin, l'animation des cours ne peut être confiée à des bénévoles puisque, seuls, les professeurs diplômés d'état peuvent exercer cette fonction.

- **Cinéma-vidéo**

M. Maloberti annonce officiellement qu'il n'y a plus de délégués représentant le comité Nord à la commission technique nationale de cinéma-vidéo depuis 2015. Malgré cela, il y a de très bons résultats aux concours que ça soit au niveau régional, national ou FISAIC.

- **Arts et Traditions Populaires**

Rien à ajouter.

- **Modélisme**

Rien à ajouter.

- **Musique**

M. Guinan remercie encore une fois la municipalité de Margny-lès-Compiègne pour la qualité de son partenariat avec le comité Nord. La première rencontre musicale cheminote organisée l'an dernier dans ce cadre fut un vrai succès et l'expérience va se renouveler cette année, le dimanche 5 juin 2016.

- **Arts Graphiques et Plastiques**

Rien à ajouter.

- **Photographie**

Madame Galhaut s'interroge une fois de plus sur la section photo à Chambly. Elle existe mais ne participe jamais aux manifestations.

- **Théâtre**

Rapport non parvenu.

M. Charloton indique que le comité Nord n'est plus représenté à la commission technique nationale de théâtre. L'AC DOM TOM a donc envoyé un courrier au comité pour l'informer de la candidature d'Odette Augier comme déléguée à cette commission.

- **Variétés**

Rien à ajouter.

- **Informatique**

Rien à ajouter.

- **Arts manuels**

Rien à ajouter.

A propos de subventions, M. Hanar rappelle que les délégués qui représentent le comité aux CTN se doivent de participer à chaque réunion. Leur présence apporte des points dans la répartition de la subvention de fonctionnement versée par l'Union. Il indique que le comité Nord a perdu plus de 800 € de subvention à cause de ces absences.

M. Gondo propose qu'un administrateur soit désigné comme responsable du suivi des présences des délégués aux différentes commissions techniques.

b) Rapports annuels des associations

Mme Barrillot et M. Pucel interviennent sur la nouvelle présentation du rapport annuel qui leur a posé quelques problèmes. Ils reconnaissent que, d'un côté, ce document est plus facile à remplir car certaines zones sont automatiquement complétées (identité, code, données A-1), par contre, d'autres sont protégées et lorsqu'on les remplit, il n'y a pas de retour automatique.

Mme Bayard explique qu'elle avait automatisé certaines données pour faciliter le travail administratif des associations et là, c'est un plus. Par contre, étant elle-même bénévole au sein de deux associations UAICF, elle s'est également aperçue de ces problèmes lors de la rédaction de leur rapport annuel. L'an prochain, ces zones seront déverrouillées et le retour à la ligne deviendra automatique.

8) Questions diverses

Question 1 - par le Ciné-Photo-Club de Paris-Nord :

- *« Où en est-on du regroupement des locaux de la section Photo du CPCPN ?*
- *Store extérieur toujours non réparé depuis notre installation*
- *Eclairage des WC hommes défaillant totalement. »*

Question 2 - par l'AC DOM TOM de Chambly :

« Nous avons des vitres cassées dans notre local, cela fait deux ans, elles ne sont toujours pas réparées. Le CER est prévenu mais le problème reste le même, je pense que cette année il va les réparer.

Notre gros problème c'est ne pas avoir de salle pour pouvoir organiser nos différentes manifestations. »

Question 3 - par l'Ecole de Musique SNCF Georges Fournet :

« Toujours en attente du rideaux extérieur de la salle n° 1 ».

M. Hanar indique que les réponses à ces questions, qui concernent les locaux des associations, sont du ressort du CER de Paris-Nord. Étant donné l'absence de son représentant à cette assemblée générale, ces questions seront transmises au secrétaire du CER pour qu'il puisse y apporter des réponses concrètes.

Question 4 - par Microfer UAICF Paris-Nord :

« Pouvez-vous nous faire un rappel au sujet de :

- *l'assurance de nos adhérents de l'association Microfer UAICF,*
- *du matériel informatique en cas de vol,*
- *du local que nous utilisons ».*

Pour répondre à ces questions, M. Heinen donne les explications suivantes :

- les travaux qui touchent le bâtiment concernent la SNCF,
- l'entretien est du ressort du CER.

En réponse à l'AC DOM TOM de Chambly, la SNCF va entamer des travaux en 2017 (voire fin 2016), si l'appel d'offre est retenu, pour la construction d'un espace qui regroupera le centre de loisirs, les associations et une salle des fêtes adaptée aux spectacles.

Concernant les assurances, il faut se renseigner auprès du CER pour les garanties :

- les locaux sont assurés par la SNCF pour la responsabilité du propriétaire,
- le matériel et les utilisateurs sont assurés par le CER,
- les visiteurs extérieurs à l'association ne sont pas assurés,
- Si les associations font une activité dans les locaux du CER, elles sont assurées pour les personnes et les biens. Et elles ne sont pas assurées si les activités se font hors locaux du CER.

Question 5 - par Microfer Tergnier Informatique et Photo :

- *« Pourrait-on améliorer la mise en page du rapport annuel ?*
- *Quand est-il de notre avenir en tant qu'association UAICF dépendant des CE / CCE ? L'inquiétude règne quand on voit notre CE « abandonner » les installations sportives de Tergnier et mettre des centaines de sportifs à la rue... A quand le tour de la culture ? »*

M. Heinen indique qu'il s'est entretenu avec le CER de Picardie, voici quelques nouvelles :

- pour les installations sportives, la ville de Tergnier est en négociation avec la SNCF et le CER pour reprendre les installations et l'équipe.
- pour les locaux associatifs, le pourcentage des cheminots dans les associations a été évoqué. Aucun courrier n'a été transmis aux associations et les élus du CER ne se déplacent pas pour expliquer leur politique et ce qu'ils comptent mettre en place dans le futur. C'est pour cela qu'une rencontre associations / UAICF / CER est nécessaire.

Question 6 - par Vlaandrail :

« Avenir des subventions et des locaux du CE régional Mobilités suite à la séparation des CE Mobilités et Réseau pour les associations ayant des membres CE Mobilités et Réseau. »

M. Heinen indique qu'il répondra à cette question lors de son intervention à la fin de la réunion.

Interventions des associations

- M. Mauduit, président de l'association « Amis de l'Oise et du chemin de fer » (AOCF) indique que la municipalité de Compiègne invite l'ensemble des associations de son territoire à se rassembler dans une « fédération culturelle » afin que leur subvention soit augmentée. Les associations qui refusent d'y adhérer ne pourront plus prétendre aux subventions versées par la municipalité. Elle demande également à ce que le siège de l'association soit à l'adresse de la Mairie de Compiègne. Cela implique le changement des statuts de l'association. Y aurait-il une incidence sur les statuts-types des associations ?

M. Heinen explique que s'il s'agit d'un groupement d'association, chaque association pourra garder ses statuts, il faudra peut-être les adapter pour qu'ils soient compatibles avec ceux de la nouvelle fédération.

M. Wallerand précise que l'association pourra envoyer son projet de statuts au comité. Le bureau se chargera de les étudier. De plus, la municipalité peut faire représenter au conseil d'administration de l'association par un membre de droit dès lors qu'elle lui attribue une subvention. C'est légal.

- M. Hanar informe les congressistes que le comité Nord a reçu une demande d'affiliation d'une association de modélisme et patrimoine ferroviaire « Association des Modélistes Ferroviaires de Thiérache » (AMFT). Cette dernière a été cooptée à l'unanimité lors du dernier conseil d'administration du comité, le 8 mars 2016. Le dossier a été transmis à l'Union pour valider l'affiliation lors de son prochain conseil d'administration du 12 avril prochain.
- Une deuxième association a rejoint le comité Nord début 2016, il s'agit de « La voie du Son ». Cette association de musique amplifiée, anciennement rattachée au comité UAICF Est, est logée avec les harmonies dans les locaux rue Moussorgski. Pierre Beding, adhérent à La voie du Son, explique que la reprise par la SNCF du local non transféré qu'elle utilisait ne laissait aucune autre alternative à l'association que sa dissolution. Il remercie, d'une part, M. Wallerand de l'avoir aidée à se reloger et, d'autre part, le comité Nord pour son accueil.

M. Wallerand explique qu'il lui était impossible de voir disparaître une association si une solution pouvait être trouvée. Il rappelle qu'une association des Centraux, L'Orchestre Couperin, qui utilisait des locaux transférés au CER de Paris-Nord s'est dissoute. De ce fait les locaux qu'elle utilisait rue Moussorgski sont devenus vacants et c'est en accord avec ce CER que ce remplacement par la Voie du son a pu s'opérer.

Il ajoute que l'école de musique Georges Fornet a également pu récupérer une épinette qui appartenait à l'Orchestre Couperin et qu'elle aura grand plaisir à utiliser.

M. Hanar conclut sur ce point en indiquant qu'un courrier a été adressé au CER de Paris-Nord pour la mise en place d'une convention d'occupation de la Voie du son. A ce jour, aucune réponse n'est parvenue au comité ou à l'association.

- M. Naskret, de l'association des modélistes d'Amiens-Longueau, souhaite faire une présentation du modélisme au restaurant d'entreprise ou autre lieu à destination des cheminots. Il demande si l'UAICF serait intéressée pour organiser ou se joindre à cette initiative.

M. Gondo explique que l'AACFF a déjà fait des démonstrations de peinture et qu'il serait partant pour renouveler l'expérience. Il fait savoir également qu'il a déjà demandé au CER d'exposer certains tableaux dans les locaux du restaurant d'entreprise mais sa demande n'a pas été retenue. Affaire à suivre.

9) Fixation du lieu de l'assemblée générale 2017

Après consultation de l'ensemble des congressistes, la prochaine assemblée générale du comité Nord aura lieu le 1^{er} avril 2017 à Arras.

10) Élection des membres du conseil d'administration du comité

Résultats : inscrits : 92 exprimés : 83 bulletins nuls : 0

- Pierre Hanar	79 voix	réélu titulaire
- Georges Wallerand	83 voix	élu titulaire
- Jean-Jacques Gondo	78 voix	élu titulaire
- Michel Guinan	81 voix	réélu titulaire
- Hervé Darras	81 voix	réélu titulaire
- Gérard de Beukelaer	79 voix	réélu titulaire
- Michèle Karafa	75 voix	élue suppléante
- Jean-Noël Maternowski	69 voix	élu suppléant

11) Allocutions des personnalités

M. Hanar donne la parole à M. Heinen, président général de l'UAICF. Son intervention fait l'objet de l'annexe 3.

12) Remises des médailles et diplômes

M. Hanar remet les médailles et diplômes aux récipiendaires présents.

M. Hanar clôt la séance à 12 h 35 et remercie les participants pour la qualité de leurs interventions et la richesse des débats.

Georges Wallerand

Secrétaire du comité UAICF Nord

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes, M. Daniel Leclerc, désigné par l'assemblée générale de Lille le 27 mars 2004, et M. Claudy Muzeaux désigné par l'assemblée générale de Paris le 20 mai 2006 (réélus à la dernière assemblée générale), se sont réunis le mardi 1^{er} mars 2016, au siège du comité UAICF Nord pour examiner les documents comptables de l'exercice 2015.

Les documents présentés par les trésoriers MM Yvon Leleu et Philippe Lecoq, à savoir :

- le facturier,
- le registre des encaissements,
- le carnet journalier,
- les relevés de CCP,
- les relevés de banque (livret Crédit Mutuel et comptes courants),
- ainsi que les fichiers informatiques correspondants,

sont parfaitement tenus et nous pouvons attester de leur parfaite régularité.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un solde négatif de 732,57 € (2446,45 € en 2014).

Malgré le solde négatif de 732,57 €, il est bon de noter une nette amélioration par rapport à l'an dernier.

A noter que le contrat de la photocopieuse impacte toujours les comptes pour 4400 €. Il arrivera à échéance en 2018.

Nous félicitons les trésoriers et nous donnons quitus à cet exercice écoulé.

Daniel Leclerc



Claudy Muzeaux



Liste des sites internet des associations

ASSOCIATIONS	SITE	MISE A JOUR	LOGO UAICF	LIEN UAICF Siège	LIEN UAICF C. NORD	PERMANENCE ou COURS après 17h
ARTS GRAPHIQUES						
Chambly	oui	2016	oui	non	oui	ok
Helemmes	non					14h à 17h
Lomme	non					ok
Paris 10e	oui	2016	oui	oui	oui	ok
St Quentin	non					14h30 à 18h
Somain	non					14h à 17h
ARTS MANUELS						
Amiens	oui	2016	oui	non	oui	14h à 17h
Avion	non					rien
Chambly	oui	2016	oui	non	oui	ok
Gauchy	non					14h à 17h
Lomme	non					ok
Somain	non					14h à 16h30
ARTS TRADITIONS						
Chambly Dom Tom	oui	2016	non	non	non	ok
Chambly	oui	2016	oui	non	oui	ok
BRIDGE						
Amiens	non					rien
CHANT CHORAL						
Chambly Dom Tom	oui	2016	non	non	non	ok
CINEMA VIDEO						
Amiens	oui	2016	non	non	non	16h à 18 h
Helemmes	oui	2016	non	non	oui	pas d'horaire
Paris 10e	non					rien après 17h
DANSE						
Avion	non					ok
Calais	oui	2016	non	non	non	ok
Chambly	oui	2016	oui	non	oui	ok
Lambre les Douai	oui	2013	non	non	non	ok
Helemmes	oui	2016	oui	oui	non	ok
Lomme	oui	2016	non	non	non	ok
Tergnier	oui	2016	oui	oui	non	ok
DIVERS						
Chambly	oui	2016	oui	oui	non	ok
Lille	oui	2008	ancien logo	non	non	rien
Paris 10e	non					rien
INFORMATIQUE						
Amiens	oui	2016	oui	oui	oui	14h à 16 h30
Chambly	oui	2016	oui	oui	non	ok
Lille	oui	2016	non	oui	non	10h à 16h
Paris 10e	oui	2013	non	oui	non	14h à 18h
Tergnier	oui	2015	non	oui	ne fonctionne pas	ok

ASSOCIATIONS	SITE	SITE A jour	LOGO UAICF	LIEN UAICF Siège	LIEN UAICF C. NORD	PERMANENCE OU COURS après 17h
JEUX DE SOCIETE						
Creil Nogent	non					13h30 à 17h30
Longueau	non					ok
MODELISME						
Amiens	oui	2016	oui	oui	non	ok
Compiègne	oui	2015	oui	oui	non	ok
Creil	oui	2009	oui	oui	oui	ok
Helemmes	non					14h à 17h
Longueau ARPDO	oui	2015	non	non	non	rien
Tergnier	oui	2016	oui	non	non	rien
MUSIQUE						
Arras	oui	2016	non	non	non	ok
Chambly	oui	2015	oui	oui	ne fonctionne pas	ok
Douai	non					pas d'horaire
Longueau	oui	2015	non	oui	non	pas d'horaire
Paris 10e	non					pas d'horaire
Paris 18e	oui	2016	non	oui	oui	ok
PHOTOGRAPHIE						
Amiens	non					ok
Calais	non					ok
Helemmes	non					ok
Lambre les Douai	non					ok
Paris 10e	non					ok
Tergnier	oui	2016	non	oui	ne fonctionne pas	ok
SCRABBLE						
Chambly	oui	2016	oui	oui	non	14h à 16h
THEATRE						
Chambly Dom-Tom	oui	2016	non	non	non	ok
Chambly	oui	2016	oui	oui	non	ok
VARIETE						
Amiens	oui	2016	oui	oui	non	pas d'horaire
Paris 10e	oui	aucune date	oui	oui	non	rien
42 associations	37 sites	34 à jour	19 logos UAICF	20 liens vers UAICF Siège	10 liens vers comité Nord	19 associations rien après 17h

Intervention de Ghislain Heinen

Président général de l'UAICF

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours un plaisir pour moi de participer à l'un des moments les plus importants de l'année pour votre comité. Et même si la tenue de l'assemblée générale fait partie des obligations ; c'est surtout l'occasion, de débattre, d'échanger, de s'informer et de nous réunir parce que les liens qui nous unissent vont bien au-delà du simple devoir annuel.

Cette année 2015, a vu de grands changements pour la SNCF. Nous ne pouvons pas encore tout à fait nous réjouir d'avoir échappé au pire car nous ne savons ce qui résultera de la mise en place des commissions conjointes des activités sociales *entre les CE Mobilités, réseaux et le CE EPIC SNCF*.

Ce point mérite peut-être quelques éclaircissements pour ceux et celles d'entre vous qui ne sont pas au fait des modifications résultant de la réforme ferroviaire.

L'EPIC SNCF est désormais séparée en trois entités distinctes :

- l'EPIC Mobilités qui regroupe les services de la traction, du contrôle des billets, du matériel et du commercial soit 94 500 agents,
- l'EPIC RESEAU qui regroupe les services circulation et équipement 53 800 agents,
- et l'EPIC de tête, qui regroupe les services médicaux, action sociale, SUGE et direction nationale soit 9 400 agents.

L'ensemble se nommant désormais le Groupe Public Ferroviaire (GPF).

Le CCE devenant ainsi le Comité Central du Groupe Public Ferroviaire (CCGPF).

L'une des conséquences les plus directes pour nous est la suivante : les 27 CE passent à 31 et ce, il convient de le souligner avec le même budget (soit 1,721% de la masse salariale).

Les CE sont répartis de la manière suivante par EPIC :

- pour les cheminots rattachés à l'EPIC Mobilités 25 CE comprenant 22 CE régionaux, le CE gares et connexions, le CE FRET SNCF et le CE siège Mobilités,
- pour les cheminots de Réseau 5 CE comprenant le CE Maintenance et Travaux, le CE Circulation, le CE Ingénierie et Projet, le CE IDF et le CE siège Réseau,
- et pour les cheminots rattachés à l'EPIC de Tête le CE EPIC SNCF. *

Il convient de noter la particularité pour les CE Régionaux Mobilités qu'ils auront en charge la totalité des infrastructures des activités sociales, tel que les restaurants d'entreprise, les installations sportives

et culturelles, etc. Mais la création des CE Réseau et de l'EPIC SNCF entraînent la perte de 20% à 50% du budget de ces CE suivant les régions. Ce qui correspond à la perte de leurs effectifs.

Pour permettre aux cheminots de maintenir les mêmes offres d'activités sociales, un accord a été signé entre SNCF et trois des quatre organisations syndicales représentatives dans le GPF (CGT, SUD RAIL, UNSA). Il y est stipulé que CCGPF garde les mêmes prérogatives que le CCE (dont la subvention à l'UAICF). Il permet également aux retraités de bénéficier comme les actifs des activités sociales proposées par le CE Mobilités de leur zone résidentielle. Mais pour ce faire, il faut que les CE Réseau, Mobilités et le CE EPIC SNCF versent leur subvention dans les commissions conjointes. Seul un versement total est admis.

Les CE ont jusqu'au mois de juin pour accepter de participer à ces commissions conjointes. Si elles ne le font pas les CE Mobilités ne pourront assurer la totalité des charges inhérentes aux installations sociales transférées, ils devront alors faire des choix budgétaires. Cette situation pourrait avoir des conséquences sur les subventions allouées aux comités et surtout pour nos locaux. Nous ne devons pas relâcher les efforts que nous avons entrepris depuis 2014, en partenariat avec les autres sociétés d'agents et le CCGPF pour le maintien de notre existence, car c'est de cela dont il est question, rien de moins.

Pour votre information :

- le CER de Paris Nord passe de 8 952 à 5 272 cheminots (-41%) (1,4M),
- le CER de Picardie de 2 932 à 2 157 cheminots (- 26,5%) (294 500),
- le CER Nord Pas de Calais de 7 727 à 4 495 cheminots (-42%) (1,2M).

La réforme ferroviaire a également pour conséquence, l'obligation de modifier les statuts de l'UAICF pour remplacer les dénominations des structures de l'entreprise. Comme par exemple le CCE qui devient le CCGPF. Nous profitons de cette phase de modification pour effectuer un dépoussiérage des textes et proposer, par exemple, d'officialiser la présence des ayants-droits, aux bureaux des associations ou au conseil d'administration des comités.

La subvention attribuée par le CCGPF donne entre autres les moyens à L'UAICF d'organiser cette année, 2016, une dizaine de manifestations nationales dont le festival de variétés à Paris, exposition de modélisme à Longueau et rassemblement de module junior à Tergnier. Ainsi que deux manifestations au plan international : le festival FISAIC de folklore en août à Chambéry et le concours FISAIC de photographique en octobre à Hendaye. Ces deux événements vont réunir des cheminots venus d'une dizaine de pays européens. Ce sera l'occasion d'échanges culturels bien sûr, mais également de rencontres fraternelles.

En ce début de siècle de troubles, où les fanatiques et les extrémistes essaient d'imposer au monde une société sans joie et sans espoir. Il n'a jamais été aussi nécessaire de pratiquer une activité culturelle et de le revendiquer, tout en défendant des valeurs de fraternité et le respect des différences. Ce qui de tout temps, a été le meilleur moyen de combattre l'obscurantisme. Faisons en sorte que cette situation se perpétue pour le bien de l'humanité !